

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractiois multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1987 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Z.NIBER zohra

Date de naissance : 9-5-50

Adresse : Bd de la ceinture Res. El menzah 3

Pr. N. Riad

Tél. : 0661340218 Total des frais engagés : 3457 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : K 09 / 6 / 2022

Nom et prénom du malade : EL KORBI Bencha Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ATL

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carap Le : 6 / 10 / 2022

Signature de l'adhérent(e) : zohra

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/09/2011	V			
16/09/2011	Valeo			
16/09/2011				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ONLY	16/09/2011	2177,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	SES Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DENTAL A. M. ALES Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny N°5 Racine Exensi à Bourgogne Tél: 0522 36 81 49/54 - Casablanca	16/09/2011	137,10 + P.C. 1,34	98,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

EL KORTOBI BOUCHRA

Né(e) le 18.01.1957
Age 65 ans
Sexe Féminin
Taille cm
Poids kg
Origine PA
Remarque

FC 66 /min

Intervalles

RR 903 ms

P 114 ms

PR 150 ms

QRS 80 ms

QT 362 ms

QTc 381 ms

(Bazett)

Axes

P 51 °

QRS -4 °

T -31 °

P (II) 0.09 mV

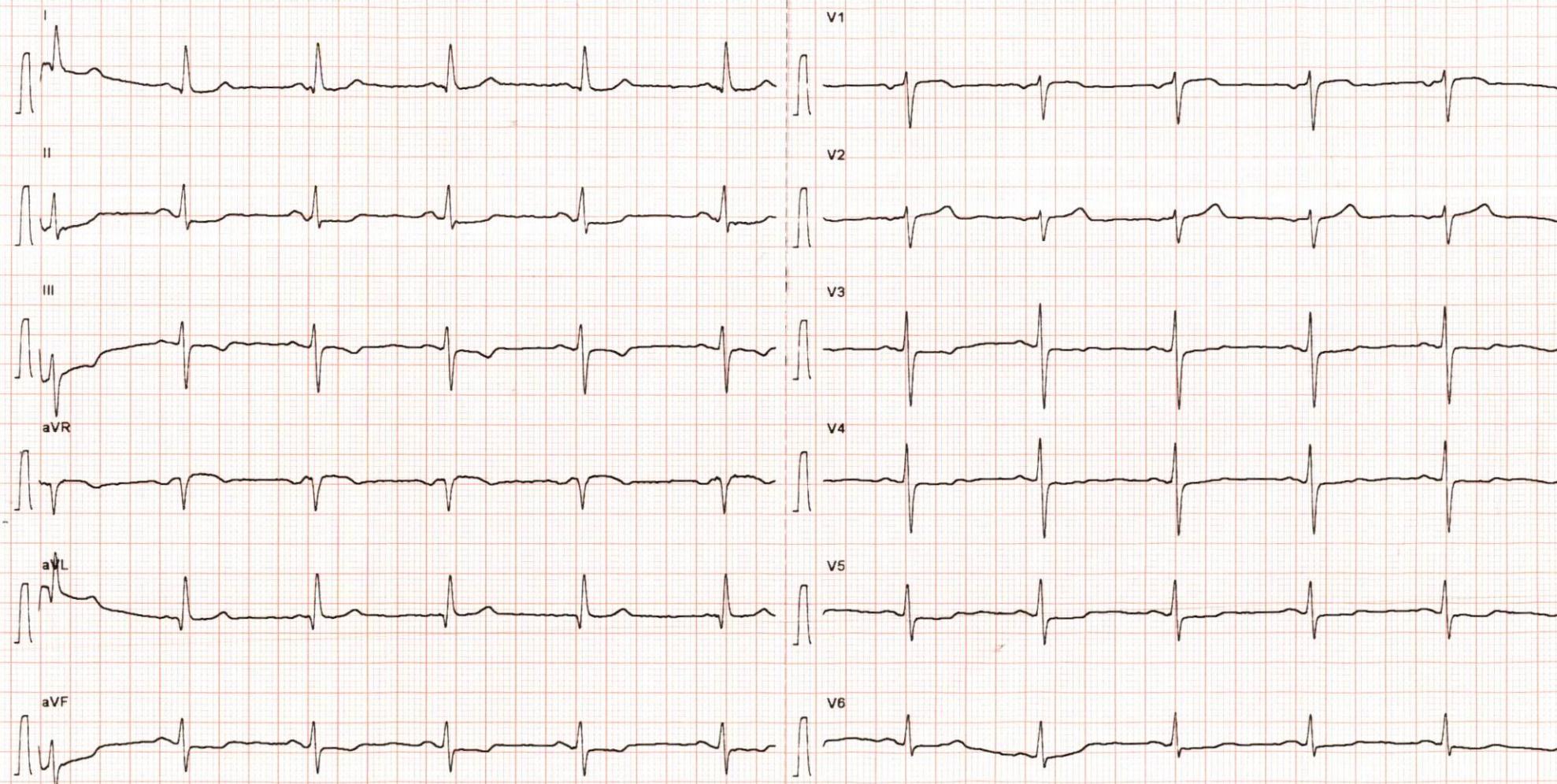
S (V1) -0.87 mV

R (V5) 0.63 mV

Sokol. 1.50 mV

Interprétation: RYTHME SINUSAL, POSITION GAUCHE, ST & T SOUS-DECALES, POSSIBLE ISCHEMIE-LESION, INFER. OU SURCHARGE VENTRICULAIRE GAUCHE

RI6.02 Rapport non confirmé



CABINET DE CARDIOLOGIE

ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU
Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie
Fellow of The European Society of Cardiology
Fellow of The American College of Cardiology



98 Angle Rue Kadi Iass et Rue Abou Salt Andaloussi

(Près de la commune urbaine du Maârif) Casablanca

Tél. : 05 22253600 - Fax : 05 22253601

Mobile : 0661321866

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies cardiovasculaires
98, Rue KADI IASS - MAÂRIF
CASABLANCA
2536

Le : 12 - 03 - 612

Bilan Biologique

Nom / Prénom :

H. Kortebi Benh.

Age :

Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeûn
- PP
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO₃-)
- Urée
- Créatinine
- Acide urique

Autres :

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- haptoglobine
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP
- protidénie
- albumine

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl-
- Urée
- Créatinine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiogramme
- Microalbuminurie des 24h

TEL: 0522 36 87 49 / 54 • Casablanca
N°5 Ruelle Extrieuse • Avenue du Phare Residance Bougibala
LABORATOIRE MEDICALS ZIZIYAL

Tunis - Tunis

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MEDICALES

5,Avenue du Docetur Mohamed Sijelmassi (ex Av du phare) - Résidence KENZ

Racine extension Bourgogne -Casablanca.

Tél : 0522 368749 Fax : 0522 368754

N° de patente : 33104766 ICE : 00168 1325 000031 INPE : 097159503

IF : 41404766

FACTURE N° : 220900221

CASABLANCA le 16-09-2022

Mme EL KORTOBI EP ZNIBER Bouchra

Prescripteur : BENNIS

Analyses effectuées le 16-09-2022

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
	T3 Libre	B250	B
	Thyroxine libre	B250	B
0131	Potassium	B30	B
0138	CPK	B100	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 710

TOTAL DOSSIER : 980.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : neuf cent quatre-vingts dirham s.

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MEDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5 Racine extension Bourgogne
Tél: 0522 368749/54 - Casablanca

**Docteur ZIZI Abdelhafid**

Diplôme de la Faculté Paris V

Spécialiste en Bacterio - Virologie

Biochimie - Hematologie - Immunologie

Parasito - Mycologie

Date du prélèvement : 16-09-2022 à 09:21**Code patient :** 1904030002**Né(e) le :** 18-01-1957 (65 ans)**Mme EL KORTOBI EP ZNIBER Bouchra**

Dossier N° : 2209160014

Prescripteur : Dr BENNIS AHMED

**HEMATOLOGIE****HEMOGRAMME**

	15-07-2022			
Hématies	4.31	M/mm3	(4.00-5.50)	4.13
Hémoglobine	12.60	g/100ml	(12.00-16.00)	11.90
Hématocrite	34.60	%	(35.00-47.00)	33.80
VGM	80.28	μ3	(83.00-95.00)	81.84
TCMH	29.23	pg	(27.00-33.00)	28.81
CCMH	36.42	g/100ml	(32.00-36.00)	35.21
Leucocytes	7 680	/mm3	(4 000-10 000)	8 150
			15-07-2022	
Polynucléaires	3 686	/mm ³	soit	45
Neutrophiles	154	/mm ³	soit	2
Polynucléaires	0	/mm ³	soit	0
Eosinophiles	3 302	/mm ³	soit	46
Basophiles	538	/mm ³	soit	7
Lymphocytes				
Monocytes				
Total	100	%		100
Plaquettes	210 000	/mm3	(150 000-400 000)	239 000

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MÉDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5 Racine Extension Bourgogne
Tél. 0522 36 87 49/54 - Casablanca

**Docteur ZIZI Abdelhafid**

Diplôme de la Faculté Paris V

Spécialiste en Bacterio - Virologie 2209160014 - Mme EL KORTOBI EPZNIBER Bouchra

Biochimie - Hematologie - Immunologie

Parasito - Mycologie

BIOCHIMIE SANGUINE (Hitachi 911)

Potassium	4.58 mmol/L	(3.60-5.00)	12-10-2021	4.59
Créatine phosphokinase (CPK)	66 U/L	(<145)	12-10-2021	50

HORMONOLOGIE (Cobas e411)

Triiodothyronine libre (T3L) (Tech: cobas)	3.84 pg/mL	(2.20-4.40)	12-10-2021	2.43
Thyroxine libre (T4 libre) (Tech: cobas)	1.25 ng/dl	(0.93-1.70)	12-10-2021	1.41

Validé par : Dr. ABDELHAFID ZIZI

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MÉDICALES
venue du Phare Résidence KENZ
415 Racine Extension Bourgogne
+212 522 36 87 49/54 - Casablanca



Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le :

CASA , Le 20/09/2022

Mme BOUCHRA EL KORTOBI

1) CARDENSIEL 2.5 MG BT/30 CP

Prendre 1 comprimé le matin et le soir, au cours du repas, pendant 6 mois

2) KARDEGIC 75

1 à midi, au cours du repas, pendant 6 mois

3) INEXIUM 20MG BT/14 CP

Prendre 1 comprimé le matin, avant le repas, pendant 1 mois

4) TAREG Comprime Pellicule à 80 mg Bte 28 Comprime

Prendre 1 comprimé le soir, au cours du repas, pendant 6 mois

5) GLUCOPHAGE 1000 Comprime Pellicule à 1 g Bte 30 Comprime

Prendre 1 comprimé le matin et le soir, pendant 6 mois

6) CRESTOR Comprime Pellicule à 10 mg Bte 28 Comprime

Prendre 1 comprimé le soir, au cours du repas, pendant 6 mois

Professeur Ahmed BENNIS
spécialiste des maladies cardiovasculaires
98, Rue KADI IASS - MAÂRIF
Casablanca
2336

Xot 2177,00
PHARMACIE ONIX
Dr. Lahliou Nora
Bld Sud Abdenrhman Lot Salhi
Casablanca
Tél: 0522253600 - Fax: 0522253601 - Mobile: 0661321866



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS

LOT : ZZE004 PER : 02/2024

KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70

6 118000 061847



KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70



KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70



KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70



KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70

KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V :30DH70

6 118000 061847



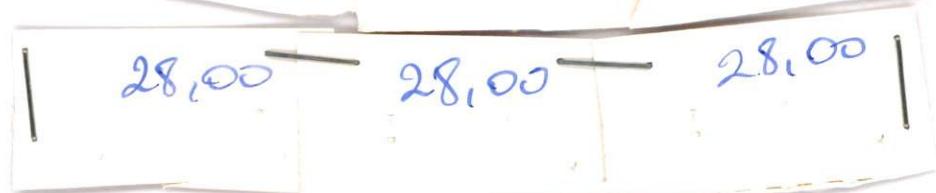
28,00

28,00

28,00

28,00

28,00



28,00

28,00

28,00

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH
6 118001 183111